



Profitez des appels et SMS illimités ce week-end

Tapez vite **887\*1\*7#** ou **887\*6\*7#**

Tous vos appels et SMS à **0F** vers TOGO TELECOM du **samedi** au **dimanche**.

Coût du SMS : 500F

Offre réservée aux clients illico

Infos : 112

RDV la semaine prochaine pour d'autres surprises !

N°666

du 20  
DECEMBRE  
2013



**L'UNION**

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**Editorial**

Par Koffi SOUZA

**DIPLOMATIE DES VOEUX**

La cérémonie de présentation des vœux par le corps diplomatique au chef de l'Etat n'est pas un simple usage protocolaire. Elle est l'occasion pour les pays étrangers d'exprimer leur opinion sur la situation au Togo et pour le Président de la république d'éclairer la communauté internationale sur les actions qu'il entend promouvoir en 2014.

Cette année il revenait au doyen du corps diplomatique l'ambassadeur d'Allemagne Joseph Weiss de s'exprimer au nom de ses collègues.

Le doyen s'est félicité du rôle majeur joué par le Togo sur la scène internationale notamment par sa participation active au Conseil de sécurité.

Cela témoigne, selon M. Weiss, de la volonté - et de la capacité - du Togo de prendre ses responsabilités dans l'intérêt de la paix dans le monde et dans la région.

Sur le plan intérieur, l'ambassadeur s'est félicité de la bonne tenue des élections législatives pacifiques de juillet 2013.

Il a souhaité que les projets de réformes présentées par le Premier ministre lors de son discours de politique générale avancent rapidement.

Pour atteindre ces objectifs, M. Weiss a recommandé l'instauration d'un climat apaisé et serein.

Vous avez tout pour réussir dans un monde qui devient de plus en plus

suite à la page 3

**P.3** Pour le transfert des technologies pertinentes

# Adoption par le Togo du protocole de Nagoya sur les ressources génétiques



Robert Dussey, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération

**P.7** Lutte contre la prolifération des armes dans l'espace CEDEAO  
**Les présidents des commissions nationales en formation à Lomé**

**P.4** Placement du coton togolais sur le marché mondial  
**La vente par anticipation et ses soucis pour le niveau et la qualité de la production nationale**

**P.4** Pour une sécurité énergétique  
**Aliko Dangote envisage de construire une centrale électrique de 200 MW au Togo**

**P.6** Appel à projet du ministère de la culture  
**1<sup>ère</sup> édition du fonds d'aide culturelle, 103 projets financés**

www.moov.tg

EXCLUSIVITE MOOV

paie pour moi de moov

Quand j'appelle mon chéri, c'est lui qui paie.

je tape : **\*112\*** numéro de l'abonné#

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

moov no limit

groupe etisalat

**PA-LUNION**

www.pa-lunion.com

.COM



## A la suite des anomalies de gestion constatées Les recommandations de la Cour des comptes à l'équipe dirigeante de la TdE

### Late Pater

Au terme du contrôle effectué sur la gestion qui a été faite de la Togolaise des Eaux (TdE) aux fins d'éduquer et de former, de façon globale, les responsables des organismes publics aux meilleures pratiques de gestion – un travail qui a révélé entre autres le recours systématique aux dépenses hors budget sans saisine des organes dirigeants –, la 3<sup>ème</sup> Chambre de la Cour des comptes a tracé la bonne voie à l'équipe dirigeante de la société publique de production, de transport et de distribution de l'eau potable.

**Au Conseil de Surveillance :** régulariser le mandat ou procéder à la nomination de nouveaux administrateurs ; revoir la gouvernance de la TdE en rappelant les attributions de chacun des organes ; créer une société de patrimoine en lieu et place du FODESEPA ; mettre en place une structure de suivi des recommandations du Conseil de surveillance au Conseil d'administration.

**Au Conseil d'Administration :** retirer les chèques et la signature du président du Conseil d'administration sur les comptes bancaires de la TdE ; actualiser les textes organisant la TdE ; élaborer et faire appliquer un règlement intérieur ; revoir la structure organisationnelle de la TdE ; réduire le nombre de directions, veiller à instaurer des mécanismes adéquats de coordination et redéfinir les attributions des directions ; mettre en place et faire appliquer une politique de gestion de ressources humaines de la TdE appuyée d'une politique de formation des agents ; faire élaborer une stratégie à moyen et long termes de développement de la TdE et veiller à sa prise en compte dans les plans annuels de travail et dans les programmations budgétaires.

**A la Direction générale :** améliorer le climat social à l'intérieur de la Société ; former l'ensemble du personnel ; revoir le système comptable en se limitant aux attributions de la TdE "Exploitant" ; revoir le calcul du report à nouveau ; procéder à l'acquisition d'un logiciel comptable, sécurisé capable de générer toutes les transactions ; accélérer la finalisation du projet d'informatisation ; créer et rendre opérationnel le contrôle interne ; mettre à jour les manuels de procédures administratives, comptables, financières et budgétaires en corrigeant leurs insuffisances en vue de leur applicabilité ; revoir le système de signature sur les comptes bancaires de la TdE ; veiller à ce que les dépenses non budgétisées ne soient exécutées qu'avec l'autorisation préalable du Conseil d'administration ; élaborer et mettre en œuvre une politique de recouvrement des créances aussi bien publiques que privées ; définir



un plan opérationnel sur la base du plan quinquennal 2006-2010 ; élaborer le budget en s'appuyant sur un plan opérationnel et non sur des lettres de cadrage budgétaire ; recentrer la gestion financière de la TdE en maîtrisant les charges et en initiant des plaidoyers en vue d'obtenir de l'Etat la hausse du prix de vente de l'eau ou une subvention égale à l'écart entre le coût réel de l'eau et son prix de vente ou appliquer la vérité des prix à l'Etat ; suivre le recouvrement des créances des membres du personnel débiteurs vis-à-vis de la société ; réduire de façon substantielle les importantes pertes sur réseau, de l'eau traitée ; veiller au respect de la réglementation fiscale en vigueur ; régulariser dans les meilleurs délais la situation de la TdE auprès de l'administration fiscale ; précompter et reverser systématiquement les impôts et taxes exigibles sur les salaires et les sommes dues à la CNSS et à la CRT ; veiller à la production systématique et à l'archivage des rapports concernant les conseils, les activités des directions, les audits et contrôle, les missions effectuées par le personnel, etc. ; créer un comité de suivi des recommandations du CA, du commissaire aux comptes et d'autres corps de contrôle.

Il faut signaler que, dans son rapport, la Cour s'est prononcée sur l'article 4 du Contrat d'exploitation confiant à titre exclusif à l'Exploitant qui l'accepte, l'exploitation des moyens de production, de transport et de distribution de l'eau potable sur l'ensemble du périmètre d'exploitation, ainsi que l'exploitation des moyens de collecte et d'évacuation des Eaux usées de la ville de Lomé. «Cet article est très confus dans la mesure où le Fonds de développement du secteur de l'eau potable et de l'assainissement en milieu urbain (FODESEPA) a été créé par la loi n° 2003-015 du 23 mars 2003. Le FODESEPA est doté d'une personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a pour objet principal de favoriser l'équilibre financier du secteur afin d'assurer un fonctionnement permanent, continu et performant des services d'eau potable ainsi que la collecte

et l'évacuation des eaux usées en milieu urbain. En créant ce Fonds alors que le contrat de performance a pris fin sans que l'on ait constaté les résultats de ce contrat, on peut se demander quel en était l'objectif poursuivi. Outre le comité de gestion qui a apparemment les attributions d'un Conseil d'administration, on note que le DG est gestionnaire de ce Fonds (art.6 de la loi n° 2003-015). Ce qui pose un problème sérieux, l'exploitant étant en même temps le gestionnaire du patrimoine». C'est fait ! La confusion est levée. Le Gouvernement ayant adopté le décret portant création de la Société de patrimoine eau et assainissement

en milieu urbain (SP-EAU), en réalité un texte d'application de la loi n°2010-006 du 15 juin 2010 portant organisation des services publics. L'une des finalités de ladite loi est de recentrer la mission de la Togolaise des Eaux pour en faire une société fermière d'exploitation. Des anomalies existaient. La TdE agissait dans le cadre du contrat d'exploitation entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2004 en tant que concessionnaire alors que son contrat, en réalité, est un contrat d'exploitant fermier. Ce qui ne répondait pas aux standards internationaux de délégation de gestion. L'Exécutif a signé avec la TdE deux contrats de performance (en mars 1991 et en novembre 1996) qui n'ont pas été bien appliqués. En mai 2003, un contrat d'exploitation est conclu entre l'Etat et la TdE. Puis, l'Assemblée nationale vota la loi portant création du FODESEPA qui n'est pas opérationnel par défaut de textes d'application. Pis est, il n'y a pas eu une distinction des responsabilités dans la gestion du Fonds par rapport à celle de la TdE ; ce qui n'offrait pas de garanties suffisantes aux bailleurs de fonds. Il s'agissait donc de distinguer les activités d'exploitation de celles de gestion du patrimoine pour améliorer la gestion de la TdE. Le FODESEPA a été finalement dissout par les députés le 21 décembre 2010.

Pour le transfert des technologies pertinentes

## Le Gouvernement adopte le protocole de Nagoya sur les ressources génétiques

Le Togo entend bénéficier d'un partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques, y compris un accès approprié à celles-ci et le transfert approprié des technologies pertinentes. Cela tient également compte de tous les droits pour assurer un financement adéquat, contribuant ainsi à la conservation de la diversité biologique et à l'utilisation durable de ses éléments constitutifs. D'où l'adoption, le 12 décembre dernier en conseil des ministres, de l'avant-projet de loi autorisant la ratification du Protocole de Nagoya, signé dans cette ville du Japon le 29 octobre 2010. En ratifiant ce protocole, justifie-t-on officiellement, le Togo pourra d'une part, collaborer, coopérer et tirer profit des programmes de recherche, de développement technique et scientifique en matière de ressources génétiques. D'autre part, ce protocole va permettre aux populations locales de jouir pleinement des avantages de leurs efforts de conservation des ressources génétiques, conformément aux documents nationaux de stratégies et de planification.

Lors du sommet mondial sur le développement durable de septembre 2002 à Johannesburg, en Afrique du sud, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont accordés sur la mise en place d'un régime international pour promouvoir et sauvegarder le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Après six ans de négociations, la 10<sup>ème</sup> réunion de la Conférence des Parties (COP10) à cette convention a adopté le Protocole de Nagoya à ce sujet.

Conformément à la Convention, chaque partie prend les mesures législatives, administratives ou de politique nécessaires afin de s'assurer que les avantages découlant de l'utilisation de ces ressources qui sont détenues par les communautés autochtones et locales, conformément au droit interne relatif aux droits établis de ces communautés sur ces ressources génétiques, sont partagés de manière juste et équitable avec les communautés concernées. Les parties prennent les mesures nécessaires pour s'assurer que l'accès aux connaissances traditionnelles associées aux ressources

## EDITORAIL DIPLOMATIE DES VOEUX

suite de la page 1

compétitif. Beaucoup de difficultés qui compliquent la situation dans d'autres pays n'existent pas ici. Maintenant, il s'agit de gérer les problèmes politiques et socio-économiques dans l'esprit de tolérance, de confiance, de compréhension mutuelle et de fraternité', a déclaré en conclusion l'ambassadeur allemand, précisant que le corps diplomatique ferait tout son possible pour accompagner le Togo dans cette démarche.

Dans un brillant discours, le président Faure Gnassingbé a répondu aux attentes de la communauté internationale.

Faure Gnassingbé a insisté tout d'abord sur la progression de l'Etat de droit au Togo marquée notamment par l'organisation d'élections législatives transparentes et consensuelles. Mais il a insisté sur le fait que le renforcement de la charpente politique ne trouve son vrai sens que lorsqu'il participe de la promotion d'un développement durable, synonyme de mieux-être des populations. Toute l'action de l'Etat doit converger vers cet objectif sans ignorer que défis sont encore nombreux dans la recherche des éléments

constitutifs d'une prospérité durable pour tous.

Le Président togolais a remarqué à juste raison que trop souvent encore, les progrès économiques enregistrés se trouvent fragilisés par les situations de conflits persistant à travers le continent transformé en foyer de tensions.

Le Togo qui achève un mandat de deux années au Conseil de sécurité des Nations unies participe activement à la recherche de solutions

Mais toute l'Afrique doit se mobiliser dans cette direction.

«Nous avons plus que jamais besoin de cette mutualisation élargie dans la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et les mouvements armés, sous les différents masques qu'ils peuvent arborer d'un pays à l'autre ou d'une région de l'Afrique à une autre

Pour terminer, le président togolais a lancé un vibrant appel à une action dynamique et unitaire de la communauté internationale pour la construction d'une société apaisée.

Le chœur à deux voix du Togo et des ambassadeurs se termine ainsi sur une note de grand espoir.



Robert Dussey, Ministre des Affaires Etrangères

génétiques détenues par les communautés autochtones et locales est soumis au consentement préalable donné en connaissance de cause ou à l'accord et à la participation de ces communautés et que des conditions convenues d'un commun accord ont été établies.

Lorsque les mêmes ressources génétiques sont situées in situ sur le territoire de plus d'une partie, les parties concernées s'efforcent de coopérer, selon qu'il convient, avec la participation des communautés autochtones et locales concernées, s'il y a lieu, afin d'appliquer le Protocole. Lorsque les mêmes

connaissances traditionnelles associées à des ressources génétiques sont partagées par des communautés autochtones et locales différentes dans plusieurs parties, ces parties s'efforcent de coopérer avec la participation des communautés concernées.

C'est l'occasion de mettre en place les dispositions nécessaires et une autorité pour fournir une plus grande sécurité juridique et une transparence tant pour les fournisseurs que pour les utilisateurs des ressources génétiques, déclare le ministre des Affaires étrangères et de la coopération Robert Dussey.



## Placement du coton togolais sur le marché mondial La vente par anticipation et ses soucis pour le niveau et la qualité de la production nationale

Jean Afolabi

Pour une nouvelle fois, la révision à la baisse de la production du coton togolais devra créer quelques soucis à la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct, mixte) pour sa commercialisation. Pour la campagne 2013/2014, la société mettait la barre à 100 000 tonnes, tout comme la campagne



précédente. Tout comme cette précédente campagne, le niveau des prévisions a été revu à la baisse, de moins de 30 000 tonnes, cette fois, pour un mauvais comportement de la pluviométrie. Hors, c'est ce qui semble créer des ennuis à la direction commerciale qui vend à terme, comme la plupart des animateurs du marché mondial, à l'exception des sociétés cotonnières américaines qui bénéficient d'un système de warrantage (Emprunt sur gage des marchandises détenues en magasins).

«Le caractère aléatoire de notre production en volume, en grades et en longueurs de soie rend la vente par anticipation de la fibre très complexe. Fort de ce qui précède, les ventes de la fibre de la récolte 2012-2013 étaient réalisées de façon prudentielle tout comme pour les campagnes précédentes», expliquait la direction commerciale de la nouvelle société cotonnière au

lancement de la campagne de commercialisation début novembre à Kara, au nord du pays. Environ 60% de la production attendue était vendue par anticipation en qualité de tête et en longue soie. Malheureusement, la production en qualité de tête était d'environ 45% en longue soie. Aussi environ 46% de l'ensemble de la production était de courte soie dont 20% de qualité de tête, note-t-on. Il est noté que le Togo reste le seul pays de la sous région produisant les soies 1.3/32 et 1.1/16 dans une proportion importante à part le Burkina dont les

OGM trainent à répondre.

«La production ayant été révisée à la baisse, nous nous retrouvons dans une situation délicate face au respect des engagements contractuels», affirmait le commercial M. Desanti. A l'issue de la situation ainsi créée, 5718 tonnes de fibre ont fait l'objet de substitution contre une décote de près de 70 millions de francs Cfa. La livraison de 3300 tonnes de fibre est reportée sur la récolte 2013-2014.

On annonce que la campagne de commercialisation 2013-2014 a démarré avec un stock important excédant les 18 millions tonnes sur le marché mondial, dont près de 55% sont détenues par la Chine suivant le dernier rapport de l'ICAC (International Cotton Advisory Committee), en début du mois de novembre. Relativement, à la situation ci-dessus, les analyses du marché estiment que les cours enregistreront de nouvelles baisses sous réserve que le marché est imprévisible. C'est cette problématique de la volatilité des cours, traduisant l'incertitude du marché, qui n'offre pas la possibilité d'attendre la production de la fibre avant de procéder à sa vente, affirme la société cotonnière.

En rappel, le coton des Etats-Unis et du Brésil, respectivement troisième et quatrième producteur mondial, arrive premièrement sur le marché dans le courant du mois d'octobre. Du coup, tout le monde cherche à vendre un peu de son coton avant si les prix sont tant soit peu favorables.

## Appui à la gouvernance locale au Togo SOS Civisme et ses partenaires mobilisent le Kloto

Au moment de lancer, le 21 novembre 2013, le Projet d'appui à la gouvernance locale dans dix (10) cantons de la préfecture de Kloto – initié par l'association Savoir Oser pour Solidariser avec le Civisme au Togo (SOS Civisme-Togo), en collaboration avec le Centre Afrika Obota (CAO-Togo) et l'Association pour le Développement des Communautés Rurales (ADCR), sur un appui financier de la Fondation américaine pour la Démocratie (NED) à hauteur de 35.000 dollars US –, il était déjà annoncé des ateliers de développement de capacités et des campagnes de sensibilisation. C'est chose faite avec l'une des phases opérationnelles dudit projet. Aussi, du 8 au 15 décembre 2013, des formateurs des leaders communautaires de cinq (5) cantons de la préfecture ont-ils été préalablement formés. Dans la pratique, plusieurs formateurs choisis parmi les animateurs des trois organisations de la société civile précitées ont pris d'assaut les bourgades de la préfecture, à la rencontre des responsables locaux des CVD, CDQ, CCD, chefferie traditionnelle, groupements paysans et féminins, associations sportives, pour partager la compréhension des concepts, enjeux, réalités, perspectives, acteurs de développement. Le tout en prévision des responsabilités locales qui devront être leurs au lendemain de l'élection à venir des conseillers municipaux et préfectoraux. «Décentralisation et ses implications», «Participation citoyenne», «Contrôle citoyen de l'action publique» ont été les thématiques abordées. Et comme



L'une des séances de formation dans le Kloto

pour les renvoyer à partager à leur tour, les nouveaux formateurs ont été édifiés sur les techniques d'animation dans les groupes de formation. L'appel est donc lancé par les organisateurs pour une mobilisation permanente.

Selon SOS Civisme-Togo, au démarrage des formations dans le canton de Kpalimé, «les élections locales étant aux portes des citoyens togolais, c'est une urgence ou plutôt une obligation pour tous de se préparer et de s'impliquer efficacement auprès de la communauté, mais aussi avec l'autorité, pour que tout se passe dans le respect mutuel et que chacun participe à la vie publique. SOS Civisme-Togo renouvelle son engagement d'y contribuer à sa manière».

Actuellement, avant d'entamer les cinq autres cantons couverts par le projet, les cinq premiers cantons bénéficiaires de la formation vibrent au rythme des campagnes de sensibilisation de proximité en langue locale. De quoi accompagner à faire la promotion de la culture et de la participation citoyenne. Celles-ci sont animées par les nouveaux formateurs, sous la supervision des formateurs. Il est

aussi prévu des émissions mensuelles de sensibilisation sur deux radios communautaire et/ou rurale de la préfecture de Kloto, pour une durée de six mois. Bien entendu en langue locale. Elles permettront de toucher une proportion importante la population cible.

Il faut rappeler que le projet créera un espace de discussion pour les différents acteurs impliqués dans les processus de développement et de gouvernance dans la préfecture de Kloto, sur les problèmes de développement, les solutions politiques apportées, les actions entreprises, le degré de satisfaction des populations. Pour une journée, l'espace de discussion multi-acteurs se veut une occasion donnée aux autorités locales d'informer les populations sur les actions entreprises ou de leur rendre compte aux fins de solliciter leur adhésion et participation. Il regroupera 60 participants issus de l'administration municipale et préfectorale, des opérateurs économiques, de la chefferie traditionnelle, les CVD et CDQ, des groupements féminins et d'autres organisations de la société civile.

## D'après le Comité de politique monétaire de la Banque centrale Les investissements publics et privés tireraient le taux de croissance à 7,0% en 2014

Malgré une conjoncture internationale peu favorable, les dernières prévisions attestent une bonne résilience des économies de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) dont le Togo est membre. Le constat est établi le 10 décembre dernier par le Comité de politique monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), à sa quatrième réunion ordinaire de l'année à Dakar. Les estimations situent la croissance du Produit Intérieur Brut en volume à 6,0% en 2013, après 6,5% en 2012. En 2014, elle atteindrait 7,0%. La poursuite des investissements publics ainsi que le regain de dynamisme attendu des investissements privés seraient les principaux moteurs de cette croissance, explique ce Comité de la Banque centrale.

Au titre de l'évolution des prix à la consommation, le Comité a relevé la poursuite de la décélération de l'inflation. Le taux d'inflation se

stabiliserait en octobre et novembre 2013 à 0,7% en glissement annuel. Si cette tendance se confirme en décembre, le taux d'inflation moyen annuel de l'Union devrait ressortir à 1,6% contre 2,4% en 2012. A moyen terme, les perspectives tant à l'échelle internationale que régionale ne laissent pas entrevoir de tensions inflationnistes particulières. Les nouvelles prévisions situent le taux d'inflation dans l'Union à 1,7% en glissement annuel au quatrième trimestre 2014.

Examinant l'évolution des conditions monétaires, le Comité a noté la poursuite de la détente des taux d'intérêt sur les différents compartiments du marché monétaire. Ainsi, le taux moyen pondéré des appels d'offres d'injection de liquidités à une semaine est ressorti à 2,54% à fin octobre 2013, en baisse de 27 points de base par rapport à juin 2013. Sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire, le taux d'intérêt moyen pondéré des

opérations est passé de 3,13% en juin 2013 à 3,05% à fin octobre 2013. La même tendance a été observée sur le marché de la dette publique. Le taux moyen pondéré des bons du Trésor à un an a baissé de 26 points de base pour ressortir à 4,51% en octobre 2013.

Au terme de son analyse, le Comité a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la Bceao. Ainsi, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidités reste fixé à 2,50% et celui du guichet de prêt marginal à 3,50%. Le Comité a, en outre, décidé de laisser inchangé le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012. Les membres du Comité ont, par ailleurs, examiné et approuvé l'admissibilité au refinancement de la Banque centrale des emprunts obligataires émis par les Trésors publics du Niger et du Togo sur le marché financier régional.

## Après le Bénin et pour une sécurité énergétique Aliko Dangote envisage de construire une centrale électrique de 200 MW au Togo

Après le ciment, le sucre et la pétrochimie, l'homme d'affaires nigérian Aliko Dangote semble nourrir de grandes ambitions dans le secteur énergétique en Afrique. Après avoir signé, le 10 octobre dernier, un mémorandum d'entente avec le gouvernement béninois pour la construction d'une centrale électrique de 200 mégawatts (MW), l'insatiable patron du groupe Dangote entend dupliquer ce projet au Togo.

Selon une dépêche de l'Agence Ecofin, l'homme le plus riche d'Afrique a indiqué, le 17 décembre dernier à l'issue d'une entrevue avec le président togolais Faure Gnassingbé, qu'il envisageait d'investir dans la construction d'une centrale électrique de 200 MW au Togo. Le projet sera piloté par Togo Invest Corporation SA, holding d'Etat créée en novembre 2012 pour mener des projets structurants au Togo.

Membre du Conseil présidentiel pour l'investissement (TPIAC) crée



Aliko Dangote

par le chef de l'Etat togolais, Aliko Dangote a également fait savoir qu'il envisageait d'investir dans le domaine de la transformation des matières premières destinées à l'exportation en Afrique et à l'international, sans plus de précision.

Le magnat des affaires nigérian

est à la tête d'une fortune estimée à 20,8 milliards de dollars par le magazine américain Forbes. Début novembre, M. Dangote avait annoncé qu'il comptait investir jusqu'à 16 milliards de dollars dans différents secteurs, dont la pétrochimie, l'agriculture et le ciment.



FOOTBALL/CLASSEMENT FIFA

## L'Espagne lauréat du palmarès annuel, le Togo termine l'année en gagnant 5 places

La dernière édition du Classement mondial FIFA/Coca-Cola de l'année voit le Top 10 inchangé. L'Espagne reste toujours en tête devant l'Allemagne et l'Argentine, suivis de la Colombie, du Portugal et de l'Uruguay. Le Togo de son côté a gagné 5 places et occupe le 72e rang mondial et le 16e africain.

Pour la sixième fois consécutive, les champions du monde et d'Europe espagnols terminent l'année en tête du classement et s'adjugent le titre d' "Équipe de l'année". Avec neuf victoires, deux matches nuls et seulement une défaite, l'Ukraine a glané depuis décembre 2012 pas moins de 312 points et a progressé de 29 places pour se retrouver aujourd'hui au 18ème rang, ce qui lui vaut d'obtenir la "Progression de l'année". L'Arménie (35e, plus 259 points depuis décembre 2012) et les États-Unis (14e, plus 237 points depuis décembre 2012) peuvent également s'enorgueillir d'avoir connu une année 2013 réussie.

En ce qui concerne les changements intervenus depuis décembre 2012 au niveau de la composition régionale du Top 50, la CONCACAF (5 équipes au sein du Top 50, plus 2) et la CAF (9 équipes, plus 1) sont désormais plus représentées, aux dépens de l'UEFA (26, moins 1), la



CONMEBOL (8, moins 1) et l'AFC (2, moins 1). De son côté, l'OFC n'est toujours pas représentée parmi les cinquante premières nations. Les nations les mieux classées dans chaque confédération restent pour la plupart les mêmes qu'en 2012, à l'exception de la CONCACAF (2013 : États-Unis / 2012 : Mexique) et de l'AFC (2013 : Iran / 2012 : Japon). L'Espagne, l'Argentine, la Côte

d'Ivoire et la Nouvelle-Zélande restent les nations les mieux classées de leur confédération respective.

Côté africain, le classement est toujours dominé par la Côte d'Ivoire (17e) suivie du Ghana (24e). Le Togo lui, gagne 5 places et se place au 72e rang mondial.

Cette édition du classement prend en compte 30 matches internationaux. Ainsi, le total de rencontres

internationales disputées en 2013 est de 918, dont la majorité ont été des matches amicaux (415). Plus d'un tiers des matches (347) ont été disputés dans le cadre des qualifications pour la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014™.

Le prochain Classement mondial FIFA/Coca-Cola sera publié le 16 janvier 2014.

CYCLISME/

## Le Sud-Africain Louis Meintjes élu cycliste africain de l'année 2013

Louis Meintjes, jeune coureur sud-africain de 21 ans de l'équipe MTN-Qhubeka, a été élu lundi cycliste africain de l'année 2013. Il devance d'une voix son compatriote Daryl Impey, premier Africain à avoir porté le maillot jaune sur le Tour de France.

C'est une belle récompense pour le jeune Louis Meintjes. Âgé de 21 ans, le prometteur coureur sud-africain de l'équipe MTN-Qhubeka a été élu lundi 16 décembre meilleur cycliste africain de l'année 2013.

Louis Meintjes a été désigné par un jury présidé par Bernard Hinault et composé de plusieurs spécialistes de la petite reine, comme le britannique Christopher Froome, dernier vainqueur du Tour de France.

Le double champion d'Afrique du Sud espoir (route et contre la montre) a notamment été récompensé pour sa médaille d'argent lors des championnats du monde sur route des moins de 23 ans, en septembre, en Italie. En novembre, le coureur de MTN-Qhubeka avait aussi réussi un joli coup en remportant une victoire d'étape et en terminant deuxième au tour du Rwanda.

Louis Meintjes a battu d'une voix un autre Sud-Africain : Daryl Impey, premier coureur du continent à avoir endossé le maillot jaune du Tour de France, en juillet dernier. L'Érythréen Natnael Berhane, cycliste africain de l'année 2012, complète le podium.

Louis Meintjes recevra son trophée des mains de Bernard Hinault le 19 janvier prochain, à Libreville, à l'issue de la dernière étape de la course gabonaise Tropicale Amissa Bongo.

FOOTBALL/

## Galatasaray : Drogba et Eboué épargnés

Sous le coup d'une amende de la part de la Commission de discipline de la Fédération turque pour avoir rendu hommage à Nelson Mandela lors d'un match de Coupe avec Galatasaray, Didier Drogba et Emmanuel Eboué ne seront finalement pas inquiétés.

Beaucoup de bruit pour rien au final. Sous le coup d'une sanction de la part de la Fédération turque pour avoir endossé sous leurs maillots respectifs un t-shirt en hommage à Nelson Mandela, Didier Drogba et Emmanuel Eboué ne seront finalement pas inquiétés.

Il faut dire que depuis l'annonce d'une possible sanction envers les deux joueurs, les soutiens s'étaient montrés nombreux à leur égard. Leur club de Galatasaray allant jusqu'à afficher une immense bannière à l'effigie de l'ancien président sud-africain à l'entrée de son stade avant le dernier match de la phase de poules de Ligue des champions remporté contre la Juventus Turin (1-0).

De son côté, le capitaine de la sélection ivoirienne avait martelé n'avoir aucun regret pour avoir rendu hommage à Madiba. "Je suis désolé, mais si je devais, je le ferais encore et encore et encore. Non pas pour passer un message politique, mais parce que cet homme m'a inspiré, inspiré un pays, un continent et le monde", avait ainsi posté Drogba sur son compte Instagram.

Face à la pression, l'instance, dont les règlements interdisent aux joueurs d'arborer des slogans ou messages politiques sur leurs maillots sous peine d'une amende, a annoncé mardi qu'aucune mesure ne serait prise à l'encontre des deux internationaux ivoiriens.

FOOTBALL/ TIRAGE COMPETITIONS CAF

## Anges FC hérite d'Enyimba, AS Douanes joue Club industriel de Guinée

Anges de Notsè et AS Douanes de Lomé connaissent désormais leurs adversaires pour la phase préliminaire de la Ligue des Champions et la Coupe de la Confédération. Le tirage au sort effectué lundi à Marrakech au Maroc leur offre des adversaires de la sous région ouest-africaine.

Anges de Notsè champion à l'issue de sa première saison dans l'élite hérite du club nigérian d'Enyimba deux fois champion de cette compétition et deux fois vainqueur de la Super Coupe de la CAF. C'est un pari difficile pour les joueurs du coach Olivier Yaro qui doivent se donner à fond pour espérer passer le cap nigérian. En cas de qualification pour le tour suivant, les Anges auront pour adversaire en 16ème de finale soit l'AS FAR du Maroc ou l'AS Real de Bamako (Mali).

52 clubs sont concernés par ce tour préliminaire qui se dispute les 7, 8, et février 2014. Al Ahly (Egypte), le tenant du titre, Coton Sport (Cameroun), TP Mazembe (RD

Congo), Hilal (Soudan), CS Sfaxien (Tunisie) et Esperance Sportive de Tunis (Tunisie) sont exemptés.

L'AS Douanes de son côté, joue le Club Industriel de la Guinée Conakry. Les douaniers pour leur seconde participation consécutive à la Coupe de la Confédération savent à quoi s'attendre. Une qualification pour les 16ème de finale est dans leur corde, surtout qu'ils reçoivent leurs adversaires en match retour les 14, 15 et 16 février 2014 à Lomé.

42 clubs seront sur la ligne de départ pour le tour préliminaire de l'édition 2014 de la Coupe de la Confédération Orange. Les clubs suivants sont exemptés du tour préliminaire : ASEC Mimosas (Cote



d'Ivoire), Ismaily (Egypte), Wadi Degla (Egypte), Djoliba (Mali), MAS (Maroc), Bayelsa United (Nigeria), Warri Wolves (Nigeria), El Ahly Shandy (Soudan), Etoile du Sahel (Tunisie) Club Athletic Bizertin (Tunisie) et Zesco United (Zambie).

## Rio 2016 poursuit sa stratégie en vue de Jeux plus durables

Le comité d'organisation de Rio 2016 poursuit sa stratégie en vue de rendre les Jeux Olympiques de 2016 le plus durable possible. Ainsi il vient de passer des accords qui garantissent que tous les produits de la mer servis aux Jeux proviendront d'une source durable et tout le bois nécessaire à la construction des Jeux sera certifié durable.

Cette annonce importante signifie que tous les produits de la mer servis aux athlètes, officiels, médias et dans l'ensemble des points de restauration des sites proviendront de fermes marines responsables, quant au bois et aux produits forestiers, comme ce qui est utilisé pour les agencements, le mobilier, la papeterie et le matériel de communication, seront certifiés d'origine durable.

S'exprimant au sujet de l'accord portant sur les produits de la mer, Julie Duffus, directrice de la durabilité

au comité d'organisation de Rio 2016, a déclaré : « Ceci garantira que notre restauration non seulement améliore l'industrie de l'alimentation locale mais aussi créera une norme usuelle qui restera en héritage après les Jeux pour Rio de Janeiro et le Brésil. »

En ce qui concerne l'engagement en matière de bois certifié, Tania Braga, responsable de la durabilité, de l'accessibilité et de l'héritage au comité d'organisation de Rio 2016 a ajouté : « L'usage de produits certifiés sera une excellente occasion

de mettre en avant des pratiques de production et de consommation moins dommageables pour l'environnement. Nous sommes résolument engagés dans la réalisation de ce projet au profit du sport et du pays. »

Récemment, le comité d'organisation de Rio 2016 a aussi ouvert ses portes à 25 organisations de la société civile pour recueillir leurs contributions en vue de rendre les Jeux plus durables.

Près de 50 représentants ont ainsi pris part à ce premier atelier de dia-

logue instauré par le comité d'organisation du 2 au 4 décembre en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Les groupes de travail ont contribué à la révision du plan de gestion de la durabilité de Rio 2016, avancé critiques et suggestions et proposé des améliorations. Cette initiative avait pour but de poursuivre le dialogue avec la société civile et d'encourager les efforts collectifs afin de rendre les Jeux plus durables.

moovradio  
L'info du monde, désormais en temps réel!  
no limit

Composez 9150 sur votre mobile et accédez à toutes vos émissions favorites de la radio RFI sans aucune contrainte. (Coût: 25 €/min)

Composez le 9150

Emissions	Indicatif
RFI Afrique en direct	Taper 1
Dernier Journal en Haoussa	Taper 2
Dernier Journal Afrique en Français	Taper 3
Dernier Journal Sport Afrique	Taper 4
Dernier Journal Sport Monde	Taper 5
La Chronique de Mamane	Taper 6
La Chronique Afrique Economie	Taper 7
L'invite Afrique matin	Taper 8

groupe etisalat

www.rfi.com

Service clients : 777 (gratuit) ou 999 7777 (payant)



## REPÈRES

## La surcharge, face à la non-application de la loi

A Lomé, la capitale du Togo, les bus de 15 places sont rares dans le transport en commun. Tandis que, les véhicules de 5 places sont pourtant très visibles dans les rues avec le problème de surcharge de passagers et de bagages ou colis.

Dans un transport en commun de 5 places à Lomé, deux personnes plus le chauffeur restent devant et 4 voire 5 personnes derrière ; ce qui dépend du désir du chauffeur. Mais, en dépassant Agoé, une banlieue de Lomé, en allant vers le nord du pays, les calculs deviennent beaucoup plus serrés pour les taximen de bus à 15 places. Dans des bus de 15 places, sur les routes togolaises, vous pouvez vous retrouver à plus de 20 passagers. Et les bagages on n'en parle pas, ils sont souvent attachés sur le véhicule. Quelques fois quand le bus de 15 places file en pleine vitesse, les passagers ont la peur au ventre, parce que le poids des bagages qui sont sur la voiture peut faire renverser le véhicule. Pour un taximan de 15 places, Ouro Mouhammed, que nous avons rencontré ce mercredi 12 décembre 2013, sur la route d'Agbonou à Atakpamé : «Les comptes ne suffisent pas, c'est pourquoi nous doublons les passagers». Ce que ce taximan oublie, c'est que la surcharge est toujours source d'accident sur les routes. Le gouvernement a lancé une campagne pour réduire les accidents sur les routes togolaises, mais c'est comme si certains chauffeurs ne sont pas pour. Pire, des agents chargés de la route en font une source de rentrées d'argent. La vie de l'Homme, on en dit quoi !

## Le bilan du PSAEG avec Mme Tomégah-Dogbé

Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a tenu à Sotouboua, une importante réunion avec les femmes, représentées par les leaders de fédérations issus de divers groupements agricoles.

Tenue à Sotouboua, la réunion vise à faire le point sur la mise en œuvre dans cette localité sur le Programme d'Appui aux Activités Économiques des Groupements (PSAEG) et recueillir leurs impressions sans oublier ce qu'elles ont ressenti à travers le projet. Les participants, plus d'une centaine de leaders des fédérations de groupements étaient très contents. Les discussions étaient riches et la plupart des leaders de femmes ayant pris part à la rencontre ont exprimé leur satisfaction et surtout l'impact que les activités ont sur leur situation de départ. Occasion alors pour Mme Victoire Tomégah-Dogbé, de leur lancer un appel à la confiance. «Notre pays a des atouts, les femmes font des sacrifices, le gouvernement n'attend pas baisser les bras pour les soutenir», a déclaré Mme Victoire Tomégah-Dogbé, qui a expliqué de long en large aux femmes le projet du gouvernement en cours relatif à la création du fond national de la finance inclusive. Selon Mme Victoire Tomégah-Dogbé, «il s'agit d'une réelle promotion de la finance accessible à tous qui vise à réduire considérablement l'exclusion financière dont est victime une grande partie de la population n'ayant pas accès au système financier classique.» Pour rappel, dans le cadre du PSAEG, les micro-crédits accordés aux groupements agricoles sont remboursables à 50% sur une période de deux ans et sans intérêts.

## Une antenne de GIZ à Sokodé

L'antenne de Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) est officiellement ouverte à Sokodé. Les portes des bureaux ont été ouverts dans cette localité le 11 décembre 2013.

Étaient présents à la cérémonie d'ouverture, Joseph Weiss, ambassadeur d'Allemagne au Togo, Ouro-KOura Agadazi, de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, Bouraima Diabacté, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle aussi que de nombreuses autres personnalités de la localité ont assisté à la cérémonie. L'ouverture du bureau de Sokodé a été pour l'ambassadeur, le signe de la reprise de la coopération Allemagne-Togo, coopération suspendue durant une vingtaine d'année. "L'objectif poursuivi en décentralisant les bureaux de GIZ auprès des populations, c'est de s'approcher d'elles afin de mieux s'imprégner des réalités et des besoins au niveau local et de mesurer ensuite plus aisément l'impact du travail accompli", à en croire Joseph Weiss. Pour les autorités togolaises présentes, il s'agit d'une action salutaire, car disent-elles, "c'est une action qui s'inscrit dans la politique du Chef de l'Etat et son gouvernement dans la formation professionnelle et l'emploi des jeunes, la bonne gouvernance et la décentralisation ainsi que le développement rural, y compris l'Agriculture et des emplois pour les femmes." Raison pour laquelle, les ministres présents ont tour à tour salué le retour de cette coopération qui va permettre aux bénéficiaires de se mettre rigoureusement au travail car par le travail, les comportements enclins de certains citoyens, l'oisiveté et le chômage pourront donc reculer et probablement vont se tasser. Ils ont exhorté les populations à s'approprier les techniques dont disposent les conseillers techniques et assistants de la GIZ et faire siennes de ces connaissances.

## Faure donne le ton ce 18 décembre

La fin d'année est presque arrivée. Et comme à l'accoutumée, les personnalités accréditées dans les pays se plient à la tradition, la tradition qui est encore respectée au Togo. Et c'est le chef de l'Etat qui a ouvert son palais pour recevoir les vœux des diplomates le 18 décembre 2013. La présentation de vœux est une cérémonie protocolaire républicaine. Souvent c'est le chef de l'Etat qui reçoit en premier les vœux de sa population à qui il le rend en formulant les meilleures choses le jour de la saint-Sylvestre. Ce sont aussi des occasions au cours desquelles le numéro 1 togolais peut faire des annonces de taille. La population attend.

## Fonds d'aide culturelle

1<sup>ère</sup> édition, 103 projets financés

Le Fonds d'aide culturelle (FAC) vient de déclarer la liste de ses premiers financements par la publication des projets retenus dans le cadre de l'appel à projet, édition 2013. Selon un encart dans le Togo-Presse N°9194 du 17 décembre, 103 projets ont été financés pour un montant total de 249.232.000 CFA. Les projets sont répartis selon les rubriques Cinéma audiovisuel (17), littérature (21), arts plastiques (16), et la part du lion aux arts de la scène (32).

De manière décroissante, les arts de la scène reçoivent plus de 76 millions Cfa, 48 millions pour le cinéma et l'audiovisuel, 47,5 millions pour les arts plastiques, 39,5 millions pour le patrimoine culturel, et 37,287 millions CFA pour la littérature.

Selon le Comité de gestion présidé par le professeur Kodjona Kadanga, «les projets retenus pour financement malgré qu'ils aient obtenu une moyenne proche ou égale à 20/40 le sont par application du critère régional». C'est dire qu'il y a un quota de projets par région,



Mme Koumélalo Anaté, Ministre de la communication et de la Culture

à respecter. Une clé de répartition ayant pour base le critère régional est-elle logique, appropriée, idoine ? 18 experts répartis en six commissions ont planché sur les dossiers.

Un premier constat : 103 projets ont retenus financés pour cette première édition, soit 32,69 % sur une demande de 315 dossiers. Cela donne une forte image de la demande et démontre les attentes du monde culturel en ce qui

concerne la création du Fonds. Mais cela suscite des interrogations sur la politique de sélection lors de cette première édition. Il pourrait s'agir d'un exercice purement comptable où l'institution créée par Faure Gnassingbé ne voudrait pas créer des mécontents au regard des attentes trop nombreuses des clients.

Des projets de l'intérieur du pays ont été validés. Ce qui devrait contribuer à réduire un tantinet le

déséquilibre culturel entre Lomé et l'hinterland.

Autre constat : en dépit du nombre élevé des financements, il y aura forcément de nombreux mécontents. Le FAC n'a accordé que la moitié voire le tiers ou le quart des financements demandés quand certaines organisations ou personnes physiques s'attendaient à un financement de 100% du budget. Ce qui est «proprement hallucinant», selon un expert, et fait ressortir un problème d'ordre pédagogique au niveau des acteurs culturels. Il en résulte malheureusement que les acteurs culturels s'attendent à être assistés par l'Etat et non à être accompagnés, objectifs du FAC. Une situation qui peut créer un malentendu entre les acteurs culturels et le FAC, s'il n'est pas rapidement résolu. Les institutions interviennent dans l'accompagnement et non dans l'assistance.

## Musique

Concert du 40ème anniversaire de Bella Bello au stade de Kégué  
\*Les artistes réclament encore leurs cachets

**Le comité d'organisation Bella Bello qui préside le 40ème anniversaire de la mort de la célèbre chanteuse a reçu un soutien moral et financier de la présidence de la République et d'autres partenaires. Mais en dépit des engagements pris, ce comité n'a pas payé les artistes qui ont presté au stade de Kégué le 15 novembre dernier.**

Ce n'est pas que la mauvaise organisation qui a présidé le 40ème anniversaire de la mort de Bella Bello. L'escroquerie aussi était de la partie. Décrié pour sa mauvaise organisation, le concert de Kégué en hommage à l'artiste a été une grande opération d'escroquerie. Ainsi les artistes invités n'ont pas été payés; le comité d'organisation du 40ème anniversaire aurait même filé à l'anglaise avant la fin du concert.

Les artistes invités sont furieux. Et la chanteuse Vanessa Worou,

en colère, le fait savoir. Dans un poste sur le réseau social Facebook, elle accuse les organisateurs d'avoir abusé des "petits chanteurs du Togo encore une fois". Ce qui fait dire que ce serait une spécialité de ce comité qui a eu le soutien financier de la présidence de la République pour l'organisation de ce 40ème anniversaire de ce monument de la musique nationale. Les artistes réclament justice !

"Je viens par cet intermédiaire avertir des oreilles que les

chanteurs togolais ont reçu encore un coup depuis le dimanche 15 décembre ! Nous sommes tristes. Pourquoi ? Parce que nous avons été très mal traités lors du concert Bella Bello au stade de Kégué. Le comité Bella Bello nous a fait faire des aller-retours terribles ! Et après concert on ne nous a plus reconnu ! Les responsables ont disparu. Je réclame au nom de dieu que justice soit faite pour nous les chanteurs et pour Nadia, la fille de Bella Bello qui a été choquée par toute cette organisation", écrit



Vanessa Worou

Bella Bello sur sa page Facebook.

Bibi Reine, Char'ozzo, Shandy, Monica Cesaria, Audrey Sefako, Achi Deba, Adjo' a Sika Ajavon, Mata, Sister Mabecha, Santi Dorim, Kezita, Vanessa Worou, sont les artistes qui n'ont pas été payés.

## Littérature

## Italo Calvino, cosmiremix

Si par une nuit d'hiver, un éditeur... Disparue des rayonnages de 2009 à 2012 à la suite d'un vif désaccord entre les éditions du Seuil, l'ayant droit et son agent, l'œuvre d'Italo Calvino reparaît par salves aux éditions Gallimard.

Nouvelles couvertures, nouvelles traductions annoncées. Dix titres (sur dix-neuf programmés) ont été republiés en Folio, six autres vont l'être en grand format, un volume de textes est prévu en Quarto. Ce mouvement de réédition progressif s'achèvera en 2017-2018. «Il faut à la fois rendre disponibles le plus vite possible les livres introuvables et donner le temps au lecteur de redécouvrir l'œuvre», explique Louis Chevallier, responsable éditorial des éditions Folio.

La première vague de publications, intervenue en novembre 2012, concernait la fameuse trilogie «Nos

ancêtres» (Le Baron perché, Le Vicomte pourfendu, Le Chevalier inexistant). «Et, depuis cette année, nous avons le sentiment que ces œuvres sont de nouveau recommandées par les professeurs de lycée.» Les publications suivantes, elles, mêlent œuvres réalistes (La

spéculation immobilière) et narrations plus expérimentales (Cosmicomics). «Plutôt que de republier en suivant la chronologie, ou une thématique, nous avons choisi de montrer les différentes facettes de l'œuvre. On pourrait aborder Calvino par Les Villes invisibles, texte central, réflexion sur

l'utopie et la parole, où Marco Polo décrit des villes imaginaires, dans une langue riche en fulgurances. » Pour l'instant, il s'agit encore de traductions anciennes, augmentées de préfaces de l'auteur, ou d'une chronologie. Les nouvelles traductions, signées Martin Rueff, devraient paraître en 2014.

## Littérature

## Le «prix des prix littéraires» a été attribué à Marie Darrieussecq

Le 12 décembre au soir, Marie Darrieussecq l'a obtenu avec la moitié des voix pour son livre Il faut beaucoup aimer les hommes (POL), qui s'est vu attribuer le prix Médicis 2013. Les deux autres finalistes étaient Christophe Ono-dit-Biot pour son roman Plonger (éd. Gallimard), lauréat du Grand

Prix de l'Académie française, et Pierre Lemaitre pour le prix Goncourt Au revoir là-haut (éd. Albin Michel). Cette année, le jury se composait de l'ancienne ministre de la Culture Christine Albanel, du PDG de la Fnac Alexandre Bompard, des journalistes Marie-Laure Delorme et Marie Drucker,

du directeur de publication de Libération Nicolas Demorand, du PDG de France Télévisions Rémy Pflimlin, du président de la BNF Bruno Racine, du président du Centre Pompidou Alain Seban, et du producteur de cinéma Alain Terzian.



Santé

## L'impossible lutte contre les médicaments de rue

Malgré les efforts des pouvoirs publics, notamment la promotion des Médicaments Essentiels Génériques (MEG) et la réduction de leurs prix, nombre de togolais ont encore recours aux médicaments vendus dans la rue.

### Etonam Sossou

#### Un créneau porteur

Les habitudes ont la vie dure. Malgré les efforts des pouvoirs publics, le phénomène des pharmacies dites par terre persiste. Un petit tour à travers la capitale suffit pour se rendre compte de l'ampleur de cette tendance. Pourtant, le gouvernement a fait de gros efforts pour combattre le fléau en faisant substantiellement baisser les prix des médicaments et en faisant la promotion des médicaments essentiels communément appelés DCI (dénomination commune internationale).

Les raisons de la persistance du phénomène sont bien connues. Les populations à faibles revenus sont simplement attirées par le côté bon marché de ces médicaments. Les prix des médicaments par terre défient toute concurrence et l'on n'est pas obligé d'acheter une boîte complète. Tout se vend au détail près. De prime à bord, cela semble économique par rapport au coût des ordonnances parfois trop élevé. Mais en réalité, il n'en est rien. Beaucoup de jeunes choisissent le créneau de la vente illicite de médicament pour des problèmes d'emploi et

surtout pour la rentabilité du créneau pratiquement incontournable aujourd'hui. Yves Dokpo est, lui, médecin au Centre de santé communautaire de Bè. Il estime que le problème est beaucoup plus complexe. «Je ne pense pas que la pauvreté soit en cause. Les DCI ne sont pas chers. On peut par exemple se soigner pour 1000 Fcfa ou 1500 Fcfa. Je reçois tous les jours des gens qui ne sont pas fortunés mais qui réussissent à se soigner sans aller acheter les médicaments dans la rue. L'attitude qui consiste à se soigner seul sans consultation d'un médecin, c'est à dire



l'automédication est, à mon avis, favorisée par le manque de répression de la part des services compétents en la matière», juge Yves. Un autre facteur qui favorise la tendance est ce que le médecin considère comme «la relativisation de la maladie» chez nous. En effet, nombre de nos compatriotes pensent connaître le remède à leur maladie et estiment qu'il n'est pas nécessaire de consulter un médecin. «Pourtant en se soignant au hasard avec les médicaments achetés dans la rue, on court de gros risques d'aggraver son mal», avertit le responsable sanitaire.

#### Vraiment nuisible

«Les risques liés à la modification des molécules généralement causée par l'exposition des médicaments au soleil sont énormes. Dans le meilleur des cas, le médicament est inactif, et dans le pire, cela peut aller jusqu'à la perforation

gastrique, à la syncope ou à l'insuffisance rénale. Ne parlons même pas de la résistance aux bons médicaments qu'engendre l'usage de ces médicaments qui diminuent considérablement l'efficacité des bons traitements» appuie de son côté kossi Agbétoményo, médecin au centre hospitalier de Tokoin.

«Les risques sont encore plus élevés chez les enfants», renchérit-il. Car, ni les vendeurs ni les parents ne connaissent la composition du produit encore moins sa posologie. Les risques d'intoxication très graves sont élevés chez les enfants. De plus, la prise de médicaments illégaux pose des problèmes pour le diagnostic, puisqu'ils enlèvent les signes cliniques sur lesquels on se base pour déterminer la maladie. Au finish, le traitement revient encore plus cher pour le patient qui a utilisé ces médicaments. Et, surtout qu'au

prix des médicaments de la rue vient s'ajouter le coût de l'ordonnance quand en désespoir de cause, on se résout finalement à consulter un médecin.

#### Un peu d'amélioration

Yves préconise une relecture des textes réprimant la pratique et un contrôle plus rigoureux aux frontières. Pour ce médecin, il est en effet difficile d'éradiquer le phénomène au seul niveau national. Il a pris la dimension du marché de la drogue. Il est nécessaire d'instaurer les mêmes moyens de lutte contre les deux fléaux : contrôle rigoureux aux frontières et répression à l'intérieur du pays.

Un autre problème bien pertinent soulevé par le médecin est le fait que beaucoup de ses collègues n'ont pas encore le réflexe de prescrire des DCI, alors que ce faisant, on peut diviser le prix du traitement par deux. «Au Togo, 90 % des maladies sont traitables avec des médicaments essentiels, alors que la seule différence entre ceux-ci et les spécialités est que le médicament est tombé dans le domaine public» a-t-il ajouté. C'est vrai que les médicaments des pharmacies classiques restent relativement chers malgré les efforts du gouvernement. Tout de même, il y a d'autres possibilités de se procurer des médicaments à moindre coût : recourir aux DCI ou s'approvisionner dans les pharmacies des structures sanitaires.

Lutte contre la prolifération des armes dans l'espace CEDEAO

## Les présidents des commissions nationales en formation à Lomé

L'insécurité grandissante et les conflits armés compromettent dangereusement la circulation des personnes et de leurs biens. Pour palier à cette situation le Centre International Kofi Annan en collaboration avec le gouvernement togolais a organisé les 17 et 18 décembre 2013, une formation sur les armes légères et

sous-région est confrontée au phénomène récurrent de prolifération et de circulation anarchiques d'armes à feu et de leurs munitions, cette formation vaut tout son pesant d'or», s'est exprimé le Col. Ali Nadjombé, président de la commission nationale de lutte contre les alpc.

Les participants, composés

de circulation dans leur pays respectif. Durant ces deux jours, ils ont eu à développer des thèmes relatifs à la gestion des processus de contrôle et de mobilisation des ressources des alpc.

Pour le ministre togolais de la sécurité et de la protection civile, le Col. Yark Damehane, avec la situation dans certains pays



Vue partielle des participants

de petit calibre (alpc) à Lomé. Objectif, renforcer et prévenir la prolifération des alpc en vue du maintien de la paix dans les pays de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (cedeao). «A l'heure où notre

essentiellement des premiers responsables des commissions nationales de lutte contre la prolifération des alpc des pays de la cedeao, doivent après cette formation de Lomé, mieux maîtriser les flux d'armes illicites en

africains comme la Centrafrique, il est établi que «les armes déstabilisent les régions, exacerbent les conflits, obstruent les initiatives de paix, affaiblissent le développement et encouragent la culture de la violence».

La prolifération des Armes Légères et de Petits Calibres (ALPC) constitue un danger permanent pour la vie humaine. La sécurité, la paix sont des éléments qui contribuent au développement d'un pays, et, l'Afrique de l'Ouest demeure à ce jour une zone assaillie par les flots d'ALPC avec à la clé toutes les conséquences incalculables. À l'échelle régionale, des millions de personnes sont mortes, ont été déplacées ou ont été obligées de trouver refuge dans un pays étranger; des milliers d'enfants soldats ont été recrutés, des milliers d'autres sont orphelins du SIDA ou de la guerre et dépourvus d'accès à l'éducation; nombreuses ont encore été les femmes et fillettes violées ayant un besoin d'assistance médico-sanitaire et sociale



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLAG.

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1195 DE LOTO BENZ DU 11 Décembre 2013

Nous sommes le mercredi 18 Décembre 2013 et le tirage de Loto Benz auquel nous prenons part porte le N°1196.

Lors du dernier tirage c'est essentiellement à LOME que des gagnant de gros lots ont été enregistrés.

En effet, nous avons enregistré dans la capitale, deux lots de 750.000F CFA remportés sur les points de vente 3125 et 3457.

A l'intérieur du pays, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 500.000F CFA qui ont fait le bonheur de nos parieurs.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

## LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1196 de LOTO BENZ du mercredi 18 DECEMBRE 2013

Numéro de base

60

57

62

06

26